

Le genre : assez fort pour lui, mais conçu pour elle

Édith Garneau

Volume 17, numéro 1-2, 1998

Femmes, citoyenneté et représentation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040103ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040103ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Garneau, É. (1998). Le genre : assez fort pour lui, mais conçu pour elle. *Politique et Sociétés*, 17(1-2), 151–170. <https://doi.org/10.7202/040103ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à examiner la manière dont certaines théoriciennes féministes américaines, anglo-saxonnes, françaises et québécoises ont conceptualisé les concepts ambigus de sexe et de genre. Il présente les idées nouvelles et complexes de Joan Scott, Seyla Benhabib et Iris Marion Young et a pour but de permettre et de faire valoir d'autres façons pour les politologues et les féministes de conceptualiser le genre.

LE GENRE : ASSEZ FORT POUR LUI, MAIS CONÇU POUR ELLE*

Édith Garneau

Université du Québec à Montréal

INTRODUCTION

Les rapports entre l'analyse féministe et la science politique sont déficitaires. Nous ne pouvons même pas parler de censure intellectuelle tant les théories féministes ne sont pas envisagées avec sérieux, sont toisées et suscitent encore le doute. L'espace donné aux théories féministes demeure marginal. Bien sûr, les rapprochements entre la science politique et les théories féministes ne vont pas de soi. Caroline Andrew explique que les liens sont difficiles à établir parce que « la définition de la réalité pour la science politique et pour le féminisme ne coïncide pas ». ¹

La vision de la réalité de beaucoup de féministes correspond plus ou moins à l'organigramme du savoir disciplinaire de la science politique. Les connaissances divisées en disciplines : science politique, philosophie, sociologie, histoire, etc. et aussi en champs : pensée politique, analyse politique, politique internationale, administration publique, etc. concordent peu avec la pensée féministe qui voyage souvent hors des frontières disciplinaires. Néanmoins, les critiques concernant l'hétérosexisme et l'androcentrisme ne sont pas le propre de la science politique, les griefs des féministes d'autres disciplines en témoignent. ²

* Cette recherche a bénéficié du soutien financier du Fonds pour la Formation de Chercheurs [Chercheuses] et l'Aide à la Recherche (FCAR). De plus, je tiens à remercier les évaluatrices et évaluateurs pour leurs commentaires judicieux et fort pertinents.

1. Caroline Andrew « Contribution du féministe au développement des connaissances en sciences politique », Montréal, ACFAS, 73, 1989, p. 20.
2. Roberta Mura, (dir.), *Un savoir à notre image. Critiques féministes des disciplines*, Montréal, Adage, 1989, p. 20 ; Lucille Beaudry, Chantal Maillé et Lawrence Olivier (dir.), *Les avenues de la science politique. Théorie, paradigme et scientificité*, Montréal, Actes du Colloque de la Société québécoise de science politique, ACFAS, 1990 ; Sandra Harding, *Whose Science ? Whose Knowledge?*

Édith Garneau, département de science politique, Université du Québec à Montréal, Succ. Centre-ville, Montréal (Québec), Canada, H3C 3P8.
Courriel : garnee@parl.gc.ca

D'emblée, on peut stipuler que la science politique est «de sexe masculin». Si cette discipline est principalement composée d'un bastion d'hommes, quel sens faut-il donner aux différences sexuelles? Le sens attribué aux différences sexuelles est important, car, même si la science politique se compose majoritairement d'un seul bastion, il faut néanmoins être en mesure d'analyser les différences sexuelles. En effet, les arguments à propos des caractères et attributs des femmes et des hommes sont fondamentaux dans les théories et la pensée politique.³

Les caractères et attributs des femmes et des hommes servent de soubassements théoriques aux analyses de concepts aussi cruciaux en politique que la citoyenneté, l'égalité, la liberté, la justice, la démocratie et les sphères privée et publique.⁴ Si le soubassement théorique en science politique est de facture masculine, une relecture et une réinterprétation féministes s'imposent. L'analyse féministe, partant de la notion de genre, dispose d'un puissant outil pour mener à bien cette déconstruction de la science politique et de la rationalité occidentale, travail déjà engagé⁵.

Dans cet article, je présente la notion de genre et les possibilités que certaines théoriciennes féministes ont offertes à la construction ou à la reconstruction de cette même notion de genre. Il s'agit d'établir un pont entre les théories féministes et la science politique. Une relecture féministe de la science politique m'apparaît utile à la condition d'utiliser cette notion à bon escient. Pour ce faire, je propose de réviser la manière dont certaines théoriciennes féministes ont conceptualisé les notions de sexe et de genre. Il y a d'abord lieu de clarifier par des approches historique et linguistique les concepts de sexe et de genre, de même que les valeurs qui leur sont attribuées. De là je passe à l'examen des distinctions que propose Joan Scott à propos des utilisations descriptives et théoriques de la notion de genre élaborée

Thinking From Women's Lives, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1991 ; Kramare Cheris et Dale Spender (dir.). *The Knowledge Explosion. Generations of Feminist Scholarship*, New York/London, Teachers College Press (coll. Athene Series), 1992 ; et de façon plus spécifique en philosophie, Geneviève Fraisse, *La différence des sexes*, Paris, Presses Universitaires de France (Coll. Philosophie), 1996 ; Marie-Claude Hurting, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, C.N.R.S., 1991.

3. Mary Lyndon Shanley et Carole Pateman, *Feminist Interpretations and Political Theory*, Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 1991, p. 3 ; Geneviève Fraisse, *La différence des sexes*, Paris, *op. cit.*, p. 126.
4. Mary Lyndon Shanley et Carole Pateman, *op. cit.*, p. 166 ; Françoise Gaspard, « La République et les femmes », dans Michel Wieviorka, (sous la dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, p. 152-170.
5. Diane Lamoureux et Micheline de Sève, «Faut-il laisser notre sexe au vestiaire?», *Politique*, n° 15, 1989, p. 16.

Résumé. Cet article vise à examiner la manière dont certaines théoriciennes féministes américaines, anglo-saxonnes, françaises et québécoises ont conceptualisé les concepts ambigus de sexe et de genre. Il présente les idées nouvelles et complexes de Joan Scott, Seyla Benhabib et Iris Marion Young et à pour but est de permettre et de faire valoir d'autres façons pour les politologues et les féministes de conceptualiser le genre.

Abstract. This article examines the way in which some American, Anglo-Saxon, French and Québécois feminist theorists have conceptualized ambiguous concepts of sex and gender. The article introduces new and complex ideas of Joan Scott, Seyla Benhabib and Iris Marion Young with the goal of highlighting other ways for political analysts and feminists to conceptualize gender.

par des féministes. J'aborde ensuite la polarité qui se crée autour d'un usage théorique du genre entre les courants théoriques de l'universalisme et ceux de la différence. Je me sers surtout des écrits de Seyla Benhabib qui, bien qu'elle prône une forme d'universalisme, reconnaisse l'importance des différences, et des écrits d'Iris Marion Young qui constate les besoins de sérialiser les femmes au lieu de les penser en tant que groupe. Enfin, je tente de dégager une brève interprétation de l'influence que les notions de sexe et genre ont sur la science politique, car si l'épopée de la conceptualisation du genre chez les théoriciennes féministes passe par le sexe, y a-t-il lieu de refaire le même parcours en science politique ?

LES ACCEPTIONS – LES NOTIONS DE GENRE ET DE SEXE

Le genre est ici appréhendé comme une notion féministe importante, étant donné que la représentation du genre s'est établie sur la présomption d'une division des sexes féminin et masculin, où le sexe masculin domine.⁶ L'identité de genre est toutefois, pour reprendre les propos de Linda Nicholson, un concept ambigu qui a des connotations étranges.⁷ C'est un concept fourre-tout. Cette notion est souvent confuse, paradoxale, souvent mal interprétée, sous-estimée, vague et

6. Seyla Benhabib, *Situating the Self. Gender, Community and Postmodernism in Contemporary Ethics*, New York/London, Routledge, 1992, p. 266 ; Christine Delphy, « Penser le genre : quels problèmes ? » dans Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch, *Sexe et guerre, de la hiérarchie entre les sexes*, op. cit., Moira Gatens, *Feminism and Philosophy. Perspectives on Difference and Equality*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1991, p. 162 ; Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch, *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, op. cit., 1991, p. 289.

7. Linda Nicholson, « Interpreting Gender », *Signs*, vol. 20, n° 1, 1994, p. 79.

implicite, sans compter son ambiguïté linguistique et ses traductions maladroites (rapports sociaux de sexe pour *gender* par exemple).⁸

Dans cette section, je tente de débroussailler la notion de genre à l'aide des analyses historiques et sémantiques. Ainsi, je peux clarifier les liens existant, dans la pensée occidentale traditionnelle, entre le genre et le sexe, car ces deux notions s'entrecroisent et ont une propension à se confondre. Sont-elles inextricables ? Je précise que j'introduis la notion de genre en tant que construction sociale (culturelle) de façon à éviter la forme essentialiste (biologique).

Regard historique et sémantique sur l'apparition de la moitié du monde

Le genre a une histoire.⁹ « Ceux qui se proposent de codifier les sens des mots luttent pour une cause perdue car les mots, comme les idées et les choses qu'ils sont faits pour signifier, ont une histoire »¹⁰. Le glissement de la notion de sexe vers celle de genre oblige le passage à une compréhension historique et sémantique, car leur signification dérive des différentes époques et cultures où on les retrouve. Dans un article concis, systématique et éloquent, Joan Scott révèle que le genre, utilisé comme synonyme de sexe, en anglais, est un mot relativement nouveau. Au sens propre, le terme de genre a d'abord été employé comme catégorie grammaticale. En anglais, le mot a ensuite subi un sort identique à celui réservé à bien d'autres mots : on l'a utilisé au sens figuré. Scott explique qu'à travers les siècles, des termes grammaticaux (comme le genre) ont été employés au sens figuré dans

8. Linda Alcoff, « Cultural Feminism Versus Post-Structuralism : The Identity Crisis in Feminist Theory », *Signs*, vol. 13, n° 3, 1988, p. 405-436 ; Michèle Barrett, « Words and Things: Materialism and Method in Contemporary Feminism », *Destabilizing Theory*, California, Stanford University Press, 1992, p. 201-219 ; Geneviève Fraisse, *La différence des sexes*, *op. cit.*, p. 126 ; Françoise Gaspard, « La République et les femmes », *op. cit.* ; Iris Marion Young, « Gender as Seriality », *Signs*, vol. 19, n° 3, 1994, p. 713-738.

9. Joan Scott, (trad. Micheline de Sève), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF : Le genre de l'histoire*, 37/38, printemps 1988, p. 125 ; Françoise Collin, « Pluralité Différence Identité », *Présences*, 38, octobre 1991, p. 61 ; Geneviève Fraisse, *La différence des sexes*, *op. cit.*, p. 12 ; Françoise Gaspard, « La République et les femmes » p. 154 ; Moira Gatens, *Feminism and Philosophy. Perspectives on Difference and Equality*, *op. cit.*, p. 128 ; Linda Nicholson, « Interpreting Gender », *op. cit.*, p. 80 ; Anne Phillips, « Universal Pretensions in Political Thought » dans Michèle Barrett & Anne Phillips (sous la dir.), *Destabilizing Theory. Contemporary Feminist Debates*, *op. cit.*, p. 12.

10. Joan Scott, (trad. Micheline de Sève), (printemps 1988). « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *op. cit.*, p. 125.

le but délibéré de se référer à des comportements humains (traits sexuels entre autres). Par exemple, dans le Dictionnaire de la langue française de 1876, on peut lire : « On ne sait pas de quel genre il est, s'il est mâle ou femelle, se dit d'un homme très caché, dont on ne connaît pas les sentiments ». ¹¹

Voilà comment, avant les années 1960, le terme « *gender* » n'était utilisé grammaticalement qu'au sens figuré ; au sens propre, il était un code servant à distinguer le sexe mâle et le sexe femelle. C'est le mot sexe qui, effectivement, désignait des distinctions physiologiques entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, en vue d'établir que l'histoire se concrétise dans un espace précis, il faut noter que cette coutume de soutenir une distinction entre deux sexes est majoritairement tributaire de l'Occident, bien que, selon Françoise Héritier, des distinctions analogues puissent être établies dans des sociétés tant asiatiques qu'africaines et amérindiennes. ¹²

La distinction instaurée entre deux sexes fait partie intégrante des fondements de la philosophie moderne, dont les oppositions binaires sont le creuset : femmes-hommes, privé-public, sujet-objet, raison-passion, égalité-différence, identité-altérité, Occident-Orient, chaud-froid, Yin-Yang, lune-soleil, etc. ¹³

Dans la langue française, le genre n'a pas les mêmes significations et n'a pas non plus le même cheminement historique que dans la langue anglaise. Des sociologues françaises nous mettent en garde contre toute réduction systématique de la pensée féministe à une démarche historique étant donné que « logique et chronologie ne font pas souvent bon ménage ». ¹⁴ Ce souci d'historiciser et de contextualiser la notion de genre a des limites telle celle d'en faire un concept d'analyse figé. Mais, déclare Christine Planté, « [s]i la notion est intéressante et féconde à explorer, elle présente [...] un certain danger

11. Geneviève Fraisse, *La différence des sexes*, op. cit., p. 46.

12. Selon Françoise Héritier, les oppositions binaires existent dans la plupart des sociétés. Or ce qui les différencie est parfois le rôle adverse donné pour chaque sexe. Par exemple, pour les Grecs et les Chinois, le froid est représenté par le féminin, et le chaud par le masculin, tandis que chez les Inuit, la lune est homme et le soleil est femme. Mais dans tous les cas, dit-elle « des ensemble de réductions symboliques donnent leur sens aux pratiques sociales », voir *La pensée de la différence*, Édition Odile Jacob, Paris, 1996, p. 222.

13. Il faut se référer à Françoise Héritier pour des détails précis sur les oppositions binaires et les cas d'ensemble de réductions symboliques qui donnent leurs valeurs aux pratiques sociales dans la pensée de la différence, Masculin/Féminin. *La pensée de la différence*, ibid.

14. Danièle Combes, Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux, « Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe ? » dans Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (sous la dir.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, op. cit., p. 61.

à être constituée de façon a-historique en catégorie d'analyse». ¹⁵ La question semble être surtout de savoir comment l'histoire s'arrange avec l'historicité et la véracité des faits, puisque rien n'est impartial et que l'histoire est toujours interprétée par quiconque l'étudie. ¹⁶

Suivant l'exemple de Scott, Planté refait la même démarche avec, en tête, une limite analogue imposée par la confusion et l'anachronisme de la notion de genre, en français cette fois, de manière à démontrer que le mot genre, dès le XIX^e siècle, se définissait par la sémantique et la culture. ¹⁷ Acceptant l'importance que joue l'histoire selon Scott, Planté affirme en outre que la polysémie et la valeur conceptuelle du mot genre sont plus riches et plus complexes qu'en anglais, puisque le genre s'emploie aux sens grammatical, littéraire, philosophique et selon la conception de l'histoire naturelle. ¹⁸

Planté étaye ses propos de différentes définitions. Les définitions de genre dans l'*Encyclopédie* révèlent que, tant sur le plan grammatical que sur les plans métaphysique, géographique ou historique, elles sont toutes contaminées par des sens empruntés à la philosophie et à l'histoire naturelle. ¹⁹ Le *Larousse* est aussi digne de mention pour le caractère essentialiste où on lit : « Ainsi, bien que le genre soit d'invention humaine, sa composition n'en est pas moins fondée sur une somme de caractères fournis exclusivement par la nature elle-même ». ²⁰ Ces exemples permettront à Planté de conclure que « le subjectif invente l'objectif ». ²¹ Le genre comme notion grammaticale ne fait l'unanimité ni chez les féministes de langue anglaise ni chez celles de langue française. Le genre comme notion demeure une catégorie d'analyse équivoque.

Enfin, on l'aura noté, le genre prend également une forme ambiguë dans la mesure où cette notion ne se traduit pas littéralement de la même manière du français à l'anglais et vice-versa ²², ce qui prouve certainement que le langage représente beaucoup plus qu'un simple réseau de communication. Par exemple, le genre, le sexe, les rapports de sexe, les rapports sociaux de sexe, la construction sociale de sexe,

15. Christine Planté, « La confusion des genres » dans Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (sous la dir.), *ibid.*, p. 52.

16. Françoise Collin, « Pluralité Différence Identité », *op. cit.* ; Geneviève Fraisse, *La différence des sexes*, *op. cit.* ; Anne Phillips, « Universal Pretensions in Political Thought » dans Michèle Barrett & Anne Phillips (sous la dir.), *Destabilizing Theory. Contemporary Feminist Debates*, *op. cit.*, p. 10-30.

17. Christine Planté, « La confusion des genres » dans Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (sous la dir.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, *op. cit.*, p. 51.

18. *Ibid.*, p. 52.

19. *Ibid.*, p. 52.

20. *Le Larousse*, 1872, p. 1168 cité par Planté, *ibid.*, p. 55.

21. Christine Planté, *ibid.*, p. 55.

22. Je me limite ici à des textes écrits en anglais et en français.

etc., ne jouissent pas des mêmes significations en anglais et en français, ou encore ne disposent pas de référent dans l'une des deux langues. On retrouve toutefois certaines ressemblances : *gender*, *sex*, *sex relation(s)*, *gender-sex system*, etc.

Le genre est-il à la culture ce que le sexe est à la nature ?

Le genre prend ses valeurs dans la conception matérielle de l'identité de soi et dans la constitution sociale du caractère humain.²³ On note que le genre devient le terme idéal pour caractériser la distinction femme-homme, distinction découlant supposément d'une caractéristique naturelle (biologique). Le genre est en outre jugé différent du sexe, ou encore complémentaire au sexe, par des féministes – d'abord américaines, puis européennes – qui cherchent à exhiber les oppressions dont les femmes sont les victimes à cause, justement, de leur sexe.²⁴ Des expressions anglaises comme *sex-gender system* sont une conséquence de cette pensée.

Dès lors, le sexe désigne les caractéristiques biologiques, et le genre les attributs psychologiques et culturels dont le principe s'inspire toujours d'une nature biologique.²⁵ Plus précisément, Nicholson révèle que cette approche repose sur une assise essentialiste, le sexe étant défini comme une donnée biologique.²⁶ Employant l'expression anglaise *biological foundationalism*²⁷ ou « pour désigner les théories qui se servent partiellement de la notion de sexe afin de définir le genre, elle fait cette distinction subtile et importante entre les conceptions établies sur un fondement biologique et les conceptions déterministes et biologiques. Par exemple, on pourrait dire de Héritier, anthropologue féministe, qu'elle reste aux prises avec un fondement biologique dans son récent ouvrage sur la différence des sexes, ouvrage qui se conclut ainsi : « ... ce n'est pas le sexe, mais la fécondité, qui fait la différence réelle entre le masculin et le féminin, et la domination masculine, [...] est fondamentalement le contrôle, l'appropriation de la fécondité de la femme, au moment où celle-ci est féconde ».²⁸

23. Nicholson, *op. cit.*, p. 80.

24. Nicholson, *op. cit.*, p. 84 ; Hurtig, Kail et Rouch, *op. cit.*, p. 13 ; Phillips, *op. cit.*, p. 11.

25. Hurtig, Kail et Rouch, *op. cit.*, p. 14.

26. Nicholson, *op. cit.*, p. 89.

27. Traduction libre. Je me permets d'utiliser l'expression « fondement biologique » comme synonyme de l'expression anglaise de Nicholson, sachant que l'idée principale de sa pensée est d'introduire une subtilité dans le déterminisme biologique, c'est-à-dire qu'un certain fondement biologique explique en partie des discriminations selon le sexe qui sont aussi (surtout) construites socialement.

28. Héritier, *op. cit.*, p. 230.

Selon Nicholson, cette façon de concevoir et d'expliquer la discrimination envers les femmes en se fiant à leur rôle de procréatrice signifie que «[...] elles voient encore le soi physiologique comme "donné" à partir duquel des caractéristiques spécifiques sont "super-imposées"; cela fournit un lieu pour établir où iront ces influences sociales spécifiques».²⁹ On ne peut toutefois pas balayer du revers de la main ces théories, car leur but est de frayer un passage à l'idée de construction sociale comme supplément d'explication. Ces féministes qui se base sur la fécondité pour expliquer les différences entre femmes et hommes ont ainsi créé certaines ouvertures théoriques importantes et ont permis d'améliorer les conditions de vie des femmes.

PERSPECTIVES FÉMINISTES : DÉPART

Parmi les apports des théories féministes à la science politique, l'un des plus importants est certainement la capacité à concevoir une myriade de possibilités théoriques pour expliquer les identités de genre. En distinguant les usages descriptifs et théoriques de la notion de genre, Scott a permis une meilleure compréhension de celle-ci. Cette division des usages aide à saisir pourquoi certaines féministes présentent de multiples définitions du genre et, par le fait même, à repérer diverses approches féministes. Dans cette section, je suis le schéma analytique de Scott (la division entre usages descriptifs et usages théoriques) publiée dans *Genre : une catégorie utile d'analyse historique*.

L'usage descriptif, première version

L'usage descriptif définit le genre comme une notion qui sert à «l'étude des choses relatives aux femmes».³⁰ Quoique Scott s'y attarde peu, l'usage descriptif du genre mérite cependant qu'on s'y arrête un peu. Tout comme Nicholson, je crois que cet emploi du genre est encore prisé par des théoriciennes et politologues féministes (peut-être plus subtilement), par une myriade de groupes de femmes, et par une pléiade de politiciennes au Québec³¹ et au Canada.³² À

29. Traduction libre. Nicholson, *op. cit.*, p. 81.

30. Scott, *op. cit.*, p. 81.

31. Voir à ce sujet les travaux d'Évelyne Tardy, Ginette Legault et Manon Tremblay sur les attitudes et comportements des maires et mairesses au Québec.

32. Voir à ce sujet l'article de Manon Tremblay et Édith Garneau, «La représentation des femmes par la voie(x) d'une "démasculinisation" du style parlementaire» dans *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada* sous la direction de Manon Tremblay et Caroline Andrew, Montréal, Rémue-ménage (coll. Itinéraires féministes), 1997, p. 69-100.

l'encontre de Scott qui semble croire que les théoriciennes féministes ont dépassé le stade d'un usage descriptif, je crois qu'une touche essentialiste subsiste encore, de par l'existence d'un fondement biologique, tant dans les travaux à usage dit descriptif que dans ceux à usage théorique qui portent sur le genre.

On retrouve deux versions du genre dans l'usage descriptif, l'une où le genre est essentiellement un synonyme de femme et l'autre où il revêt la forme de rapports sociaux. Les chercheuses féministes ont été enclines à utiliser le terme genre au lieu de femme, peut-être afin de hausser le niveau de crédibilité des études menées par des femmes. Le genre a une connotation plus neutre, plus scientifique et plus sérieuse, alors qu'à la catégorie femme sont accolés une prise de position, un parti pris, une étiquette politique, voire un groupe d'intérêts spéciaux.³³

Employer genre au lieu de femme indique l'implication des hommes et des femmes.³⁴ Ce qui retient principalement Scott d'adopter cette manière de penser le genre, c'est que celle-ci conduit à établir des sphères séparées selon les sexes. C'est pourquoi on parlera d'une opposition binaire entre l'identité femme qu'on associe à la nature et l'identité homme qu'on regroupe avec la culture.³⁵ Le sexe biologique devient l'élément explicatif. Ces conceptions du genre et du sexe continuent de dominer aujourd'hui dans les sociétés occidentales, ce qui oblige par ailleurs à percevoir les rapports entre les sexes comme une « hétérosexualité procréatrice ».³⁶

L'usage descriptif, version améliorée : le genre se fait sujet

La deuxième version du genre à usage descriptif appartient à l'analyse des rapports sociaux. Les féministes qui utilisent cette version rejettent, à première vue, les explications biologiques.³⁷ Le genre est ici perçu comme un terme opposé à celui de sexe et sert à établir une distinction entre la construction sociale de genre et la constitution biologique de sexe.³⁸ Comme on l'a déjà mentionné, ce sens accordé à la notion de genre sa réfère à des traits de personnalité et à la fonction procréatrice des femmes. Enfin, le genre, compris comme l'étude des rapports sociaux, permet de distinguer pratique sexuelle et rôles sexuels et met l'accent sur un réseau qui admet l'inclusion de sexe (et du sexe comme facteur) sans que celui-ci soit toujours déterminant.

33. Lamoureux et de Sève, *op. cit.*, p. 20.

34. Scott, *op. cit.*, p. 129.

35. Hurtig, Kail et Rouch, *op. cit.*, p. 19.

36. Hurtig, Kail et Rouch, *op. cit.*, p. 19.

37. Scott, *op. cit.*, p. 129.

38. Nicholson, *op. cit.*, p. 79.

Il semble que cette vision descriptive du genre soit en fait une vision fonctionnaliste, puisque seuls les domaines en relation directe avec les rapports sociaux de sexe y sont applicables (famille, enfants, etc.).³⁹ De prime abord, on pourrait croire qu'effectivement les rapports sociaux de sexe ne s'appliquent pas à des domaines comme la militarisation.

Utiliser la notion de rapport de sexe peut en outre enclore les femmes à l'intérieur d'un terrain comparatif où le pivot demeure l'homme. La femme ne peut alors s'expliquer que par comparaison avec l'autre, l'homme... « comme si les femmes n'avaient de sens que rapportées aux hommes ! » répondraient Diane Lamoureux et Micheline de Sève.⁴⁰ Le genre se fait sujet et devient, par conséquent, un domaine de recherche intéressant. Pourtant, cet usage descriptif n'explique pas pourquoi et comment le genre se fait femme ou féminin. Pour le connaître, il faut en faire un usage théorique, lequel permettra d'envisager les rapports sociaux de genre sans obligatoirement souscrire à un référent en particulier.

L'USAGE THÉORIQUE DE L'IDENTITÉ DE GENRE : UNE POLARITÉ

L'usage théorique du genre, selon Scott, renvoie davantage à son utilisation comme construit social qui examine les distinctions entre femmes et hommes et les corps sexués. À ce propos, Nicholson note que cet usage émane d'une constatation de la part de féministes : « [...] alors qu'elles réalisent que non seulement la société modèle la personnalité et le comportement mais aussi l'apparence du corps ». ⁴¹ Bien que Scott explique trois différents schémas de cet usage théorique du genre (un par l'origine patriarcale, un deuxième selon la tradition marxiste et un troisième, celui des écoles de la psychanalyse), c'est surtout le débat entourant la polarité des courants de l'égalité et de la différence qui est ici opportun. Le mouvement féministe illustre bien cette tension entre les courants, quoique celle-ci ne soit pas exclusivement reliée aux champs théoriques féministes. Je tenterai d'exposer ce débat qui passe par une révision de la conception essentialiste des corps sexués et qui, depuis plusieurs années, rassemble des féministes dans une polarité entre les courants de l'égalité et ceux de la différence. Je présenterai deux auteures aux positions antagoniques, qui nuancent cette polarité au point d'y voir un paradoxe artificiel.

39. Alcoff, *op. cit.*, p. 430.

40. Lamoureux et de Sève, *op. cit.*, p. 18.

41. Nicholson, *op. cit.*, p. 79.

La fabrique du sexe⁴²

Cette polarité entre les courants de l'égalité et ceux de la différence semble se rapprocher d'une impasse tant leur logique les différencie. Le courant de l'égalité, comme le dit Michel Wieviorka, évoque un esprit de solidarité et utilise un langage politique universaliste.⁴³ L'autre courant insiste sur la reconnaissance des diverses identités des individus et, de ce fait, il utilise un langage politique particulariste.⁴⁴ L'époque moderne est souvent caractérisée par un républicanisme qui affiche fièrement son universalisme dans tous les sens. Les théories fonctionnalistes et structuralistes ont d'ailleurs eu tendance à universaliser la domination des femmes. Or, des fissures apparaissent dans les discours philosophique, politique et historique qui traitent de l'universel.⁴⁵

Ce sont les théories poststructuralistes et postmodernes (qui incluent une méthode de déconstruction) qui s'avèrent les plus aptes à illustrer le principe suivant : si le corps a une histoire, l'association entre sphère privée et corps des femmes constitue une réalité historique. « Il est important de créer les moyens qui vont permettre d'articuler des réalités historiques de la différence sexuelle sans pour autant réifier ses différences ». ⁴⁶ En outre, les travaux de Thomas Laqueur prennent une grande importance en raison des nombreuses fissures qu'ils créent en affirmant que, du temps des Grecs jusqu'au XVIII^e siècle, on est passé de la perception d'un corps sexué à deux corps sexués.⁴⁷ On a fabriqué le sexe :

J'ai cru percevoir toute une série de changements radicaux entre la fin du XVII^e siècle et l'aube du XVIII^e dans la compréhension de la différence sexuelle, de la part des médecins, certes, mais aussi d'autres commentateurs. Je crus reconnaître une sorte de longue durée braudélienne dans la représentation corporelle qui remonte aux Grecs et où les signes, dans le corps, de la différence sexuelle (génitoires, organes internes, processus physiologiques et orgasme) étaient bien moins distincts, bien moins critiques qu'ils n'allaient le devenir. Le sexe et la sexualité n'étaient pas encore des attributs définitifs du corps, tandis que les différences qui importaient figuraient dans un continuum: plus ou moins de chaleur vitale, plus ou moins de fermeté, plus ou moins de force pour changer de forme, si elles ne relevaient pas de la métaphysique,

42. Expression empruntée à Thomas Laqueur.

43. Michel Wieviorka, (sous la dir.), *Une société fragmentée ?*, op. cit., p. 72.

44. Wieviorka, op. cit., p. 72.

45. Gaspard, op. cit. ; Fraisse, op. cit., 1996.

46. Gatens, op. cit., p. 130.

47. Nicholson, op. cit., p. 86.

avec la distinction aristotélicienne entre causes formelles et matérielles. La grande chaîne de l'être s'exprimait dans la chair sans être enracinée en elle. Paradoxalement, dans une perspective moderne, c'était le genre qui était fondateur, quand le sexe n'en était que la représentation.⁴⁸

D'emblée, il apparaît insuffisant de savoir comment les femmes et les hommes deviennent des sujets masculins et féminins, il faut désormais savoir comment les corps deviennent marqués d'un sceau masculin ou féminin.⁴⁹ En ce sens, l'apport de Foucault est considérable, comme le mentionne Moira Gatens : le corps imaginaire peut être considéré comme un effet des pratiques sociales et historiques ; un effet non pas de l'ordre de la génétique mais de l'ordre des relations de pouvoir.⁵⁰ Ainsi, la conception du corps imaginaire peut nous permettre de schématiser l'imbrication du pouvoir, de la domination et des différences sexuelles dans la vie quotidienne des femmes et des hommes. De ce fait, Gatens constate que le genre est construit de façon à devenir un moule qui sert à la construction des corps par le pouvoir : « Le genre lui-même doit être compris non pas comme l'effet de l'idéologie ou des valeurs culturelles mais comme le moyen par lequel le pouvoir prend le dessus et construit les corps d'une façon particulière ».⁵¹

Ces considérations m'amènent à penser que la polarité qui oppose les théories féministes de l'universalisme aux théories féministes de la différence peut être dépassée de façon à maintenir la thèse de l'oppression des femmes, oppression qui n'est certes pas fictive, tout en admettant que les femmes ne peuvent plus se définir selon un même contenant essentialiste. Les théories féministes ne laissent pas tomber pour autant l'étude du corps humain, mais au lieu de percevoir celui-ci comme une constante, on préfère le considérer comme une variable importante.⁵² Le point sur lequel les théories libérales classiques (universalistes) et poststructuralistes se rejoignent, c'est celui de la nature accessoire des particularités humaines en matière de justice et de vérité.⁵³

Ainsi, les travaux de certaines féministes suivent des pistes fort méritoires. À cet égard, mentionnons les travaux de Seyla Benhabib sur une critique de l'universalisme et ceux d'Iris Marion Young sur la reconceptualisation des femmes en tant que série plutôt que groupe de femmes. Pensons, en outre, les travaux de Teresa de Lauretis et de

48. Laqueur, p. 1 cité dans Gaspard, *op. cit.*, p. 155-156.

49. Fraisse, *op. cit.*, p. 118.

50. Gatens, *op. cit.*, p. 131.

51. Gatens, *op. cit.*, p. 132. Traduction libre.

52. Nicholson, *op. cit.*, p. 83.

53. Alcoff, *op. cit.*, p. 420.

Linda Alcoff sur la nature et la pertinence de la polarité entre les courants de la différence et ceux de l'égalité et, finalement, mettons en lumière ceux de Judith Butler qui remet en question l'importance des théories traditionnelles admises. Toutes ont largement contribué à renouveler la problématique que constitue cette imposante polarité.

Seyla Benhabib et le genre

Au début des années 1980, un débat s'installe entre une théoricienne féministe, Carol Gilligan, et un théoricien traditionaliste, Lawrence Kohlberg, sur la question de l'universalisme et de la politique de la différence. L'identité est au cœur de ce questionnement politique, car «le développement de la notion moderne d'identité [...] a donné naissance à une politique de la différence».⁵⁴ Gilligan, psychologue féministe, à travers ses recherches de nature cognitive sur le développement moral et psychologique, remet en question les théories morales traditionnelles occidentales où l'universalisme est généralement associé à l'identité dominante d'un groupe et, en l'occurrence, au groupe hommes-anglophones-bourgeois-occidentaux. En examinant et en contextualisant le paradigme de recherche de Kohlberg, elle parvient à dégager des similitudes faisant que les femmes ont toujours des résultats peu élevés comparativement à ceux des hommes qui participent à leurs recherches. En procédant par la distinction des valeurs morales, éthiques et des notions de *caring* et de responsabilité, elle s'aperçoit que le développement moral et les compétences cognitives des femmes sont différentes mais non moins bonnes ou plus déficientes que celles des hommes :

*Le jugement moral des femmes est plus contextuel, plus soucieux des détails concernant les relations interpersonnelles et les histoires personnelles. Il dénote une plus grande propension à accepter le point de vue particulier l'autre et les femmes semblent avoir naturellement l'empathie et la sympathie nécessaire.*⁵⁵

Benhabib, philosophe américaine et théoricienne féministe, dans un ouvrage éloquent, estime que la critique de Gilligan apporte une contribution importante à la philosophie morale. Elle se demande : en quoi la théorie féministe pourrait contribuer à ce débat.⁵⁶ Son questionnement général indique d'ailleurs que son but ultime consiste

54. Charles Taylor, « La politique de reconnaissance » dans *Multiculturalisme*, polycopié, 1992, p. 57.

55. Gilligan citée dans Seyla Benhabib, *Situating the Self*, op. cit., p. 149. Traduction libre.

56. Benhabib, op. cit., p. 151.

non seulement à situer les femmes dans un soi qui leur est propre, mais surtout à redéfinir le soi à la lumière des critiques des féministes et autres théoriciennes.

Son objectif consiste à tenter d'articuler une *anticipatory-utopian critique* des théories morales universalistes selon une perspective féministe.⁵⁷ Elle voit dans les formes actuelles que prend la constitution du genre les traces d'un futur mode de ce qu'elle appelle *otherness*. Par-là même, elle tente de légitimer à nouveau certaines théories universalistes en y incluant des critiques féministes, communautaristes et postmodernistes. Il s'agit donc, selon cette auteure, de nuancer là où les critiques rejettent complètement l'idée d'universalisme. En ce sens, Seyla Benhabib plaide en faveur du maintien d'une « tradition d'universalisme face à cette critique sur trois fronts qui est engagée par les demandes du féminisme, du communautarisme et du postmodernisme, en autant qu'on apprend d'elles ».⁵⁸

Benhabib considère que le *gender-sex system* « ... n'est pas un contingent, mais un moyen essentiel par lequel la réalité sociale est organisée, symboliquement divisée et vécue. Le « système genré » [*gender-sex system*] est la constitution sociohistorique et symbolique de l'interprétation des différences anatomiques des sexes ».⁵⁹ De plus, elle observe la caractérisation des femmes par une oppression historique due au *gender-sex system*.⁶⁰ « Le système genré historiquement connu a contribué à l'oppression et à l'exploitation des femmes ».⁶¹

Pour expliquer sa notion d'un *gender-sex system*, Benhabib définit le domaine moral et l'idéal d'autonomie morale dans les théories universalistes et dans les discours sur le contrat social. Elle conclut que ces théories mènent à la privatisation de l'expérience des femmes et à l'exclusion de leurs considérations morales. C'est notamment la conception du soi que reflète l'expérience mâle dans les théories universalistes traditionnelles. Cette vision lui semble incompatible avec les critères de réversibilité tributaires de l'universalisme.

Prônant le maintien des théories universalistes, l'auteure énonce que la notion de l'autre généralisé, qui caractérise les théories traditionalistes, devrait être remplacée par celle de l'autre concret. Cette dernière notion lui semble tout à fait compatible avec une théorie universaliste qui tient compte de la réalité et qui reconnaît des équi-

57. Benhabib, *op. cit.*, p. 152.

58. Benhabib, *op. cit.*, p. 2. Traduction libre.

59. Benhabib, *op. cit.*, p. 152. Traduction libre.

60. Il existe une distinction subtile entre le « *sex-gender system* » et le « *gender-sex system* ». Notons que la déconstruction du genre a donné lieu à une nouvelle conception qui met davantage l'accent sur le genre que sur le sexe afin de marquer autrement le corps des femmes. Je me propose d'approfondir cette remarque dans un travail ultérieur.

61. Benhabib, *op. cit.*, p. 152. Traduction libre.

valences dans les différences individuelles. Enfin, Benhabib en arrive à cette conclusion : l'universalisme des Lumières, qui est passé du mode de construction du soi généralisé au mode de construction du soi concret dans l'universalisme contemporain, devrait être interactif, réciproque et tenir compte de la pluralité des façons d'être.⁶² En fait, elle conclut, après une nouvelle interprétation plus nuancée de sa critique, que l'homme, selon la théorie de John Rawls, n'est pas toujours narcissique et que ce qui est essentiellement dommageable repose sur l'idée du soi déraciné.⁶³ Le soi déraciné étant la part de l'individu qui serait anhistorique et sans culture et pour qui aucun sexe, sauf celui de l'homme, n'existerait. Le genre permet donc l'indivuation et la contextualisation sans pour autant éliminer l'importance d'un point commun.

Iris Marion Young et le genre

Iris Marion Young, professeure de philosophie, situe son analyse féministe dans le cadre d'une politique de la différence. Elle part de la thèse selon laquelle les théories universalistes abstraites ne peuvent pas, dans une définition, expliquer l'existence des femmes ni celle du genre qui englobe les femmes dans un tout. Cependant, elle reste consciente que les théories féministes occidentales, après avoir rejeté les discours universalistes, ont eu tendance à attribuer à toutes les femmes les mêmes oppressions, point de vue totalisant et généralisant qu'elle déplore. En dernière analyse, elle affirme que les théories féministes reposent sur le dilemme suivant : faut-il positionner les femmes comme groupe ou non ? Dans un article important, « *Gender as Seriality : Thinking About Women as a Social Collective* », Young renvoie à l'idée sartrienne de groupe sérialisé afin de définir un nouveau concept de « collectivité sociale où la signification des groupes sociaux que Sartre décrit comme un phénomène de collectivité sociale ». Cette façon de penser fait voir les femmes comme une collectivité sans déterminer leurs attributs communs ou sans impliquer qu'elles ont une identité commune.⁶⁴

Elle avance l'hypothèse selon laquelle le fait de voir les femmes comme un groupe conduit à l'adoption d'une position théorique fixe. « En grande partie, le discours féministe sur le genre a été motivé par le désir d'établir une contre-théorie du marxisme, afin de développer une théorie féministe qui peut concevoir le sexe et le genre comme une catégorie théorique tout aussi importante que la théorisation des

62. Benhabib, *op. cit.*, p. 153.

63. Benhabib, *op. cit.*, p. 166.

64. Iris Marion Young, « *Gender as Seriality* », *op. cit.*, p. 714. Traduction libre.

classe ouvrières.»⁶⁵ Selon l'auteure, les féministes devraient rejeter ces théories. Conceptualiser les femmes comme un groupe social fixe se révèle impossible. En revanche, ne pas conceptualiser les femmes comme un groupe revient à ne pas voir l'oppression comme un mouvement systématique et à nier par le fait même la discrimination envers les femmes. Ainsi, les courants essentialistes auront aidé à illustrer le caractère discriminatoire d'un sexe envers l'autre.

Pour échapper à une conception essentialiste, Young a recours au concept⁶⁶ de sérialité dont Jean-Paul Sartre⁶⁷ fait usage dans *Critique de la raison dialectique*.⁶⁸ En appliquant ce concept de au genre, c'est-à-dire en se plaçant à un niveau autre qu'unidimensionnel, les femmes deviennent une catégorie sociale ayant une unité accidentelle.⁶⁹ Quoique la sérialité des femmes soit complexe et multidimensionnelle, elle permet à l'auteure de concevoir le genre comme un effet de position, le résultat d'une situation commune, ce qui permet d'éviter le piège comme de relier le genre à une identité de nature.⁷⁰ En d'autres mots, penser le genre comme une sérialité coupe le lien entre celui-ci et une identité fixe.⁷¹ : «Les femmes n'ont besoin d'aucun point en commun dans leur vie individuelle pour être sérialisées comme femmes».⁷²

En dernier lieu, Young déclare que les féministes ont eu tendance à s'attribuer comme objectif la représentation de l'ensemble des femmes, alors qu'elles ne représentent qu'une partie des femmes qui veulent agir consciemment et politiquement selon une trajectoire explicite. À présumer que toutes les femmes (*female human beings*) sont membres de séries, l'on en vient à se demander où et comment l'on peut délimiter les frontières.

65. Young, *op. cit.*, p. 717. Traduction libre.

66. Il faut noter que Young considère que la notion de sérialité n'est pas un concept mais un ensemble d'actions et de sens.

67. Jean-Paul Sartre parle des collectivités en tant que structure sérielle, type fondamental de la société (p. 361) et parle de sérialité en tant que concept (p. 383), voir : *Critique de la raison dialectique, précédé de Questions de méthode*, 1985 [1960]. Sa définition pourrait être la suivante : « [...] l'identité comme simple absurdité de la dispersion non significative) devient synthétique : chacun est identique à l'Autre en tant qu'il est fait, par les Autres, Autre agissant sur les Autres ; la structure formelle et universelle d'Altérité fera la Raison de la série », p. 371.

68. Young, *op. cit.*, p. 723.

69. Young, *op. cit.*, p. 728.

70. Young, *op. cit.*, p. 733.

71. Young, *op. cit.*, p. 734.

72. Young, *op. cit.*, p. 735. Traduction libre.

Quelqu'une, quelque part...

Quelle part de moi est blanche, femme, jeune, québécoise et universitaire ? La propension à tenir compte des différences entre les femmes a certainement été provoquée par un déferlement de critiques de la part des femmes de couleur, des régions du vrai Nord ou du vrai Sud, des lesbiennes, des femmes latino-américaines, autochtones, etc. Elles ont démontré le caractère ethnocentrique et hétérosexuel des analyses et théorisations d'un bon nombre de féministes blanches. Young estime qu'il s'agit d'un vrai procès théorique et pratique visant les différences entre les femmes.⁷³ Effectivement, Diane Lamoureux et Micheline de Sève soulignent que « ... l'identité d'une femme ne se résume pas à son identification au féminin. Cette sériation et cette réduction des dominées et dominés à des identiques procèdent de la logique de la domination ».⁷⁴ Selon ces féministes, il est faux de présumer que les femmes représentent un groupe universel, et il est également faux de croire que les femmes sont toutes des victimes. Dans le même ordre d'idées, Chandra Talpade Mohanty soutient que « supposer qu'il existe une catégorie homogène de femmes tend à créer une catégorie parallèle de femmes du tiers-monde qui devient donc "l'autre" des féministes occidentales, ce qui revient à définir les femmes du tiers-monde comme des femmes impuissantes et victimes ».⁷⁵

Cette logique sert de leitmotiv à la valorisation des femmes dans leur identité sexuelle et dans leurs autres identités. Par exemple, Elysa Spelman précise que même quand les féministes tentent de tenir compte des différences entre les femmes, elles en oublient d'autres.⁷⁶ Dans la même veine, Françoise Collin affirme l'importance de la pluralité des différences :

Il y a des différences dans la pluralité. Mais la différence n'est pas différence par rapport à une norme: elle est différence par rapport à une autre différence, et n'autorise donc pas la position de minorité (numérique ou non) par rapport à une majorité. Toute différence appartient à ce qui croît et dont la loi doit favoriser la croissance, plutôt que de la réduire.⁷⁷

73. Young, *op. cit.*, p. 713.

74. Lamoureux et de Sève, *op. cit.*, p. 22.

75. Traduction libre. Chandra Talpade Mohanty, « Introduction » dans Chandra Talpade Mohanty, Ann Russo & Lourdes Torres (sous la dir.), (1991). *Third Women and the Politics of Feminism, Bloomington and Indianapolis*, Indiana University Press, p. 7.

76. Cité dans Young, *op. cit.*, p. 714.

77. Françoise Collin, « Pluralité Différence Identité », *op. cit.*, p. 61-73.

Alcoff souligne que la catégorie femme nécessite une théorisation au moyen d'une exploration de l'expérience de la subjectivité et non d'une description des attributs habituels. Cette subjectivité n'est pas déterminée par la biologie, mais par l'expérience, que Alcoff définit comme «... un ensemble d'habitudes résultant de l'interaction sémiotique du «monde extérieur» et du «monde intérieur»». ⁷⁸

Théoriser la catégorie femme c'est, de plus, ne pas la figer en statue. Mohanty croit qu'il faut développer des méthodes qui permettraient de rendre compte des spécificités des femmes selon le temps et l'espace. ⁷⁹ Quelqu'une, quelque part, a une expérience qui lui permet de forger une ou des identités. La position de cette femme dans le temps et l'espace lui confère une identité propre, c'est-à-dire une identité politique lui confère une position en tant que sujet. C'est cette position qui rend la femme sujet légitime. De ce fait, le concept de sérialité de Young et de Sartre renvoie à une position instable et à une identité politique spécifique que le temps d'agir afin d'améliorer une condition discriminante, la condition des femmes dans ce cas-ci. Ainsi, rien, pas même les identités de genre, ne peut être ancré dans un sol sans que ce sol ait été déterminé et soit le fruit d'actions concrètes. Le concept de position renvoie aussi à la notion de *concrete other* de Benhabib pour qui l'action concrète, synonyme ici d'expérience, continue d'être ce qui détermine l'identité à un moment donné et dans un espace donné, selon une culture donnée et un réseau social donné.

CONCLUSION

Dans cet article, j'ai tenté d'identifier de nouvelles façons de penser le genre. J'ai présenté le genre comme une notion historique et sémantique et montré que ni l'histoire ni les langues (française et anglaise dans notre cas) ne permettent d'en exposer toutes les facettes. C'est en soulignant les différences entre le genre et le sexe, pris en tant que concepts féministes, que l'on se rend compte que le genre a longtemps été synonyme de sexe et, dans notre cas, de sexe féminin, voire synonyme de femme. Bon nombre de féministes ont été – et le sont toujours – prisonnières de ce terme (genre).

Dans un deuxième temps, sur la base de la synthèse effectuée par Scott, j'ai abordé les usages descriptifs et théoriques du genre. On retrouve deux versions du genre dans l'usage descriptif, l'une où le genre est synonyme de femme et l'autre où il revêt la forme de rapports sociaux qui sont identifiés comme des rapports de pouvoir.

78. Alcoff, *op. cit.*, p. 423. Traduction libre.

79. Mohanty, *op. cit.*, p. 4.

Or, on constate que cet usage descriptif définit trop vaguement le genre comme outil d'analyse de l'étude des femmes et qu'il reste profondément et subtilement ancré dans une conception biologique.

J'ai ensuite exposé différentes conceptions de l'usage théorique du genre dans la pensée féministe. Cela m'a permis de comprendre que les théories que je partage globalement en deux grands segments, le courant universaliste et le courant de la différence, sont aux prises avec l'ambiguïté qu'il y a à considérer le genre sans lui accoler une spécificité essentialiste. Quoique le premier courant ait réussi à montrer les nombreuses formes que revêt l'oppression des femmes, il ne parvient pas à se départir d'un fondement biologique qui le justifie. C'est pourquoi les approches poststructuralistes et postmodernes deviennent intéressantes : elles parviennent à clarifier la notion d'identité en rendant la femme sujet ou « genrée ». En revanche, en relativisant et en rendant fictives la femme et son identité, celle-ci redevient invisible et les actions des femmes et des féministes deviennent inutiles, voire sans fondement.

D'où la nécessité de revenir au point de départ de notre question sur le genre : Qu'est-ce qu'on peut revendiquer au nom des femmes, compte tenu que le terme, ou encore la réalité femme, n'existe pas ? Quelle utilité y a-t-il à poser le genre et, par le fait même, le sujet femme, comme des identités propres si on s'aperçoit que les femmes sont effectivement une sérialité hétérogène ? Et quelle utilité y a-t-il à éviter une catégorie femme sinon que de risquer de paralyser toute mobilisation sociale qui améliorerait les conditions de vie des femmes ? Cette polarité entre la recherche de la différence et de l'égalité demeure entière et n'est donc pas le propre des femmes et d'un questionnement féministe.

C'est dans la dernière section que j'ai tenté de remettre en question la pertinence d'une opposition entre les adeptes des théories universalistes ou de l'égalité et les préconisatrices de la théorie des différences. En fait, je souscris à l'idée, avancée par Alcoff, Benhabib, de Lauretis et Young que ce débat n'est pas très pertinent, la véritable question étant de déconstruire continuellement l'ambiguïté du genre.

Ces questions de l'identité de genre et de l'identité femme sont cruciales dans l'élaboration d'une conception féministe de la société. La conception universaliste a gêné l'élaboration d'un sujet femme qui ne serait pas l'autre des hommes, tandis que la conception du sujet fragmenté ou des identités fragmentées sape toute idée de catégories sociales et d'actions sociales. Partant de cette conclusion, je décèle certains phénomènes intéressants et intrigants : premièrement, cette épineuse question de l'universel contre la différence est loin d'être épuisée dans les lieux féministes ; de nombreux débats qui s'y déroulent se retrouvent dans les revues scientifiques. Deuxièmement,

cette notion de genre ouvre un débat très fertile entre féministes anglo-américaines et féministes européennes. Il existe, entre autres, des groupes de travail centrés sur cette question, un « *Gang of Four* »⁸⁰, des collections particulières, par exemple celle de la maison d'édition Routledge, *Thinking Gender*. Troisièmement, cette question sur le genre et l'identité des femmes fait très peu l'objet d'analyses approfondies dans le corpus général des connaissances en sciences humaines où les études des femmes et les études féministes sont encore marginalisées. On note toutefois que ces contributions des femmes à la science politique sont et seraient significatives pour l'élaboration de nouvelles définitions reliées aux sphères privée et publique, qui tiennent compte de l'expérience des femmes en tant qu'actrices politiques. Afin d'illustrer une contribution directe des théories féministes à la science politique, je cite l'ouvrage original d'Anne Phillips qui, avalisant les idées ci-haut mentionnées, applique une perspective féministe de l'identité de genre à tout autre groupe identitaire afin d'engendrer une théorie de la démocratie :

... quand une caractéristique particulière devient importante (signifiant que cela dicte substantiellement le sort des gens qu'elle définit), alors il devrait y avoir des mécanismes qui assurent à ce groupe une représentation proportionnelle. Lorsque cette caractéristique perd sa signification déterminante, ces mécanismes devraient être abolis.⁸¹

Jusqu'à présent, seules les femmes ont été les sujets des études sur le genre. Or, dans cette perspective, l'élargissement de la catégorie genre est assez grande pour y inclure la variable homme. Ainsi donc, depuis trop longtemps, le genre est assez fort pour lui, mais conçu pour elle.

80. Il s'agit du « *Gang of Four* » cité dans l'introduction de Nicholson à l'ouvrage intitulé *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*, où S. Benhabib, J. Butler, D. Cornell et N. Fraser discutent des textes des unes et des autres à propos de notions comme le genre. New York/London, Routledge (coll. *Thinking Gender*), 1995, 249 p.

81. Phillips, *op. cit.*, p. 154.